

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/8/2008 13:18:24

## Que

## fait-il ?

Il connaît les médicaments et leur usage sur le bout des doigts. Sous la responsabilité du pharmacien, il délivre médicaments et produits de santé et d'hygiène. Il prend connaissance de l'ordonnance, traduit les doses prescrites en nombre de boîtes ou de flacons, vérifie les médicaments qu'il sait y a lieu les et précise au client les conditions lesquelles le traitement doit des produits para-pharmaceutiques médicaux, gère les stocks de médicaments.

Il saisit si y a lieu les et précise au client les conditions lesquelles le traitement doit des produits para-pharmaceutiques médicaux, râgue certaines préparations, feuilles d'assurance maladie dans le autre suivi. Il vend également ou des appareillages

Â

## Comment travaille-t-il

?

Le métier de préparateur a évolué, il fait de moins en moins de préparations. Il est désormais en contact permanent avec le client. Il accueille, sert et conseille les clients debout derrière le comptoir. Pour cela il doit faire preuve de qualité d'écoute, de patience et d'une rigueur sans faille. Minutie et vigilance sont nécessaires lors de la délivrance des médicaments, car en cas d'erreur les conséquences peuvent être importantes pour le client. L'activité aussi un aspect commercial, notamment le préparateur revêt lorsqu'il est sollicité par les représentants des laboratoires pharmaceutiques et les fournisseurs de produits d'hygiène et de beauté. Les horaires sont réguliers. Il peut néanmoins effectuer des gardes le soir, la nuit, le dimanche et les jours fériés.

Ce métier est accessible aux femmes et aux hommes.

Â

## Les principales

## activités

. délivrer des médicaments

- . vendre des produits d'hygiène et de beauté
  - . conseiller les clients
  - . effectuer les tâches administratives
- Liées à la délivrance des médicaments
- . gérer les stocks
  - . réceptionner et ranger les commandes
  - . régler la vitrine et les présentoirs

**La formation** L'exercice de la profession nécessite l'obtention d'un brevet professionnel. La préparation en est accessible aux titulaires des :

- CAP d'employé de pharmacie (avec mention complémentaire)
- BAC sciences biologiques, option biochimie ou biologie (F7)
- 1<sup>re</sup> année de préparation en pharmacie
- BEP sanitaire et social
- CAP d'aide préparateur

La préparation au brevet s'effectue en 2 ans de formation. Le candidat doit exercer une activité régulière en officine et suivre 260 heures de cours théorique portés sur les sciences médicales appliquées, l'administration, la gestion de l'officine, la législation et les technologies pharmacologiques. Les cours pratiques sont orientés vers l'exécution et la délivrance de prescriptions médicales.